

# **« SEGUR » et Travailleurs.euses, étudiant.e.s du social/médico-social du secteur privé ou fonction publique**

Depuis plus de 20 ans notre secteur n'a fait que perdre du pouvoir d'achat (estimé à plus de 30%) du fait de la non revalorisation des salaires.

En Février, le gouvernement, après nos nombreuses et massives manifestations et juste avant les élections présidentielles et législatives, s'est rappelé que nous sommes aussi électeurs et a mis en place une prime dite SEGUR et non pas une revalorisation salariale.

**Cette prime ne s'adresse pas à tou.te.s les professionnel.le.s du secteur public et privé et en exclut encore : assistant.e.s familiaux.les, personnels administratifs, techniques, personnels des services généraux, services d'entretien et de ménage, enseignant.e.s, salarié.e.s des écoles de formation en travail social, référent-es RSA, CESF, Conseiller.e.s Social.e en Gérontologie, conseiller.e.s conjugaux-les et familiaux-le.s, AS service social du personnel, travailleur.ses sociaux.ales dans les services agréments, infirmiers.ères Insertion et Personnes Agées/Handicapées, psychologues, conseiller.e.s techniques, secrétaires, gestionnaires ASE, agent-e.s d'accueil, informateurs.trices sociaux-les, etc.**

L'annonce n'est pas suivie d'effets personne n'a encore de certitude sur le versement de cette prime et ses contours. Pire, dans la fonction publique territoriale et malgré l'engagement de leurs représentants les Départements ne la verse pas comme le leur permet la loi ! Pour nos collègues de la fonction publique d'Etat ce n'est guère mieux. Le gouvernement divise entre les services et les métiers ! Des exclu.e.s, encore et toujours des exclu.e.s !

Nous dénonçons le chantage des syndicats employeurs dans le secteur associatif privé à savoir le versement du Ségur impliquant la casse des conventions collectives. Nous dénonçons également le versement d'une prime soumise au bon vouloir des pouvoirs publics et de nos employeurs, une prime qui peut être reprise à tous moments, une prime qui n'est pas du salaire socialisé (permettant le financement du secteur public, des hôpitaux, de la sécurité sociale, etc.), une prime qui n'est pas prise en compte pour le calcul de nos retraites ! Nous dénonçons également la dégradation des conditions de travail qui rend nos collègues malades. Notre combat ne s'arrête pas à l'argent ! L'argent c'est bien, mais ça ne suffit pas ! Nous ne pouvons plus faire comme si nos services répondent aux besoins des citoyen-ne-s, car nous n'y parvenons plus ou alors en sacrifiant notre santé et le sens de nos métiers. Nous ne voulons plus que le travail nous rende malade et nous voulons travailler dans de bonnes conditions !

L'intersyndicale départementale 35 CGT, SUD, FO et CNT revendique :

- **Une revalorisation des salaires de 300€ nets pour toutes et tous, pour tous les métiers, tous les secteurs, aussi bien le secteur privé que la fonction publique et non le versement d'une prime.**
- **Des moyens supplémentaires pour répondre aux besoins des personnes accompagnées.**
- **L'amélioration des conditions de travail respectant les salarié-es, les agent-es, les étudiant-es.**
- **Des conventions collectives de haut niveau par l'actualisation et l'amélioration des grilles de classifications des salaires et de traitement Alexandre Parodi/ Ambroise Croizat en intégrant la revalorisation du SMIC, les 183 € et les 300 € de rattrapage salariale.**
- **Des moyens à la hauteur des besoins afin de garantir à la fois le maintien et le développement d'un dispositif de qualité et la mise en œuvre à égalité de droit sur tout le territoire des missions de service public, pour tout le secteur social et médico-social (privé et public).**
- **L'intégration des assistantes familiales dans la fonction publique territoriale comme agent.es titulaires**

**L'intersyndicale départementale SUD, CGT, FO, CNT appelle l'ensemble du secteur social et médico-social public et privé, à la grève et à se mobiliser :**

**Mardi 31 mai 2022 à 14h**

**Jour de grève nationale du secteur social et médico social  
Départ de la manifestation à 14h place de la République à Rennes puis  
rassemblement convivial et AG devant la Préfecture de Région rue Martenot  
pour une éventuelle reconduction du mouvement à  
partir du 1er Juin**

